



## Compte rendu du Conseil d'Administration du LUNDI 10 JUIN 2024 A 9 H 30

### PRESENTS :

POLI Véronique, BRETAGNE Roger, BRU Marylène, CAUSERET Jean-Marc,  
DEBLACHE Chatie, MICAUD Linda, MORILLON Francis, PIERSON Gérard,  
RIBOTTE Sylvie, ROUANET-LABE Michèle, SEURIN Danièle.

### ABSENTS EXCUSES :

GUERPILLON Dominique, LACOURREGE Alberte, TRUCHY Jean-Pierre

### Ordre du jour :

- 1 – Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 7 mai 2024
- 2 - Mise au point des nouvelles conventions avec l'UTLA
- 3 – Questions diverses
- 4 – Tour de table

**LA SÉANCE EST OUVERTE À 9 H 30**

### 1 – Approbation du compte rendu du 7 mai 2024

Compte Rendu APPROUVE A L'UNANIMITE

### 2 – Mise au point des nouvelles conventions avec l'UTLA :

Véronique a eu la présidente de l'UTLA. Celle-ci propose 2 solutions :

(compte tenu des associations de sports et de bridge )

- soit la même formule que l'an passé

- soit faire une journée avec stand pour les associations de sports et de bridge.

Le BCPP essaie d'avoir les 2 solutions, avec priorité pour la 2ème, même si ce n'est pas trop satisfaisant. En effet, seuls les sportifs seront touchés.

### 3 – Questions diverses :

Véronique a été contactée par Monsieur SALABERT, journaliste.

Il propose de faire un article sur le bridge à Pau et sur l'école de bridge. Cet article paraîtrait dans le magazine « Si Séniors », édité tous les 3 mois et distribué aux abonnés du journal « La République ».

Véronique essaie par le biais de Monsieur SALABERT d'avoir des contacts avec un journaliste de « la République ».

Monsieur SALABERT a été invité à l'apéritif organisé avec le Domaine Cinquau le mardi 11 juin 2024 après le tournoi de bridge.

Il a été demandé s'il était judicieux de mettre des publicités (flyers) au Club .A l'unanimité, il a été décidé de continuer comme par le passé dès lors que la publicité ne parle ni de religion, ni de politique.

**Le FESTIVAL DE BRIDGE DE LA VILLE DE PAU** aura lieu les 21 et 22 septembre 2024.  
Jean Marie BRUGIDOU demande que le BCPP s'occupe du vin. Roger BRETAGNE s'en charge.  
Le tarif des droits d'inscription reste le même que l'an passé.

## **L'Assemblée Générale du Club aura lieu le 28 septembre 2024 .**

### **7 – Tour de table :**

Sylvie Ribotte signale un dysfonctionnement des robinets des toilettes.

Roger Bretagne précise que le cadeau prévu pour Sabine Rabier lui sera remis lors de l'apéritif du mardi 11 juin 2024.

Chaty Deblache regrette l'annulation du marathon, elle pense que le Club pourrait essayer d'en programmer un nouveau en octobre ou novembre.

Quelques cartes de membres du Club incomplètes : manque le numéro de licence.

Danièle Seurin donne le compte rendu de la réunion des enseignants (voir feuille jointe).

Francis Morillon pense qu'il faut profiter des subventions de la Fédération Française de Bridge pour

Faire des Appels à projets – Editer une banderole extérieure pour annoncer la journée portes ouvertes – Faire de la publicité dans les cinémas etc.....

Francis propose de s'en occuper.

Michèle Rouanet-Labet aimerait faire un pot pour ses élèves. Elle demande si le Club veut bien prendre en charge ce projet.

Cette manifestation sera bien prise en charge par le BCPP.

Par ailleurs, pour les flyers concernant la rentrée de l'école de bridge, elle pourra faire les photocopies couleur à l'extérieur. Celles ci coûteront moins chers qu'avec la photocopieuse du Club.

Marylène Bru demande les tarifs de l'Ecole de bridge.

Véronique précise que le prix de la licence sera connu le 18 juin 2024.

En ce qui concerne le Bridge Club de Pau Pyrénées, les tarifs de l'Ecole restent inchangés :

Cours : 60 € par semestre pour les 2 premières années

60 € pour le 1<sup>er</sup> trimestre et 70 € pour le 2<sup>ème</sup> trimestre pour les autres.

La séance se termine à 11 heures.

## **Le prochain Conseil aura lieu le LUNDI 10 SEPTEMBRE 2024 à 9 H 30**

Pau, le 12 juin 2024

La Présidente

La Secrétaire

***V. POLI***

***A. LACOURREGÉ***